

| Présences : | Absences : |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------|
| M. Marc Descôteaux (vice-président) | M. Richard Desrochers (président) |
| M ^{me} Julie Beaulieu | M. Martin Beaumont (secrétaire) |
| M. Pierre Belhumeur | D ^r Christian Carrier |
| M ^{me} Caroline Charest | M. Jacques Fraser |
| M. Michel Dostie | M ^{me} Elana MacDougall |
| M. Marcel Dubois | M ^{me} Chantal Plourde |
| M. Pierre Labonté (membre observateur) | Invités : |
| M. Michel Larrivée | M. Gaéтан Lamy (PDGA, en remplacement du secrétaire) |
| M ^{me} Marie-Josée Martel | D ^r Christian Vinette |
| D ^r Pierre Martin | |
| M. André Poirier | |
| M. Olivier Tardif | |
| M ^{me} Johanne Vincent | |

POINTS STATUTAIRES

CA-05-01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement sur la régie interne et le quorum étant constaté, M. Marc Descôteaux, vice-président du conseil d'administration, déclare la séance ouverte à 12 h 18.

En l'absence de M. Martin Beaumont, président-directeur général, M. Gaéтан Lamy, président-directeur général adjoint, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

Sur proposition de M. Michel Larrivée, appuyée par M^{me} Johanne Vincent, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre, avec la modification suivante : le point « Nomination des chefs des départements cliniques » (point CA-05-05 sur le projet d'ordre du jour) sera discuté avant le point « Ajouts au registre des signataires autorisés » (point CA-05-04 sur le projet d'ordre du jour). De plus, le point CA-05-07 « Affaires diverses » est retiré de l'ordre du jour considérant qu'aucun autre sujet ne peut être ajouté lors d'une séance spéciale :

CA-05-01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

CA-05-02. Déclaration de conflit d'intérêts

CA-05-03. Avis de motion – Amendement au Règlement sur la régie interne du conseil d'administration et amendement au Règlement sur la procédure d'examen des plaintes des usagers

CA-05-04. Nomination des chefs des départements cliniques

CA-05-05. Ajouts au registre des signataires autorisés

CA-05-06. Rectification à la résolution CA-2015-65

CA-05-07. Levée de la séance

CA-05-02. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le vice-président demande aux membres présents s'ils se sentent en conflit d'intérêts par rapport à l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour. Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

CA-05-03. AVIS DE MOTION – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES DES USAGERS

M. Gaétan Lamy, président-directeur général adjoint, explique que le Règlement sur la régie interne du conseil d'administration prévoit que toute modification à un règlement adopté par le conseil doit être précédée d'un avis d'au moins trente (30) jours et qu'une copie du règlement concerné doit être expédiée aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la séance qui doit le considérer.

Ainsi, il avise les membres de l'inscription de ces deux sujets au projet d'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'administration et de ce fait, les modifications proposées seront transmises avec l'avis de convocation.

DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION

CA-05-04. NOMINATION DES CHEFS DES DÉPARTEMENTS CLINIQUES

Sur proposition de M^{me} Julie Beaulieu, appuyée par M^{me} Caroline Charest, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a adopté, à sa séance du 16 décembre 2015 (résolution CA-2015-110), le plan de gouvernance médicale du CIUSSS MCQ. Ce faisant, les départements suivants ont été créés :

| | | |
|-----------------------|----------------------------|---------------------|
| 1- Anesthésiologie | 6- Médecine générale | 11- Psychiatrie |
| 2- Biologie médicale | 7- Médecine spécialisée | 12- Santé publique |
| 3- Chirurgie | 8- Pédiatrie | 13- Radio-oncologie |
| 4- Imagerie médicale | 9- Obstétrique-gynécologie | |
| 5- Médecine d'urgence | 10- Pharmacie | |

Un appel de candidatures a été lancé auprès de tous les membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS MCQ, et ce, du 18 décembre 2015 au 15 janvier 2016, afin de pourvoir tous les postes de chefs des départements mentionnés ci-dessus, à l'exception des postes de chef de pharmacie et de chef de santé publique; ceux-ci étant déjà comblés.

D^r Christian Vinette, directeur des services professionnels et de la pertinence clinique, précise que le poste d'adjoint au chef de département de médecine spécialisée n'aurait pas dû se retrouver dans les documents pour adoption par le conseil d'administration puisqu'il revient au chef de département de nommer son adjoint.

De plus, il fait mention des trois (3) postes qui demeurent vacants suite au premier affichage : médecine générale, imagerie médicale et radio-oncologie. Un deuxième appel de candidatures sera lancé prochainement.

Suite à la présentation de D^r Vinette, les membres du conseil d'administration sont invités à poser leurs questions ou, le cas échéant, à soumettre des modifications en vue de la prise de décision :

- Deux (2) modifications seront apportées à la résolution pour tenir compte des commentaires émis séance tenante. La première étant de retirer la nomination de l'adjoint au chef de département de médecine spécialisée et tout texte afférent. La deuxième, d'adresser des félicitations au nom du CA aux personnes nommées.

Résolution CA-2016-14

Nomination des chefs des départements cliniques

CONSIDÉRANT l'article 188 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant la nomination des chefs de département par le conseil d'administration de l'établissement, après consultation des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que de l'université à laquelle l'établissement est affilié selon les termes du contrat d'affiliation conclu conformément à l'article 110 de cette même loi;

CONSIDÉRANT l'adoption du plan de gouvernance médicale le 16 décembre 2015 (CA-2015-110) et la création des départements en résultant;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par les comités de sélection tenus les 22 janvier, 1^{er} février et 4 février 2016 à l'effet de nommer les personnes identifiées ci-dessous à titre de chef de département :

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Anesthésiologie | D ^r François Chabot |
| Biologie médicale | D ^r Christian Carrier |
| Chirurgie | D ^r Étienne Bureau |
| Médecine d'urgence | D ^r Olivier Roy |
| Pédiatrie | D ^{re} Mélanie Noël |
| Obstétrique-gynécologie | D ^{re} Nicole Charest |
| Psychiatrie | D ^{re} Marie-Claude Parent |
| Médecine spécialisée | D ^r Carl-Éric Gagné |

CONSIDÉRANT l'appui donné à ces recommandations par la doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et par le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT l'appui donné à ces recommandations par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 15 février 2016;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination des chefs de département de l'établissement;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer D^r François Chabot à titre de chef du département d'anesthésiologie, D^r Christian Carrier à titre de chef du département de biologie médicale, D^r Étienne Bureau à titre de chef du département de chirurgie, D^r Olivier Roy à titre de chef du département de médecine d'urgence, D^{re} Mélanie Noël à titre de chef du département de pédiatrie, D^{re} Nicole Charest à titre de chef du département d'obstétrique-gynécologie, D^{re} Marie-Claude Parent à titre de chef du département de psychiatrie, D^r Carl-Éric Gagné à titre de chef du département de médecine spécialisée;
2. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution;
3. d'adresser des félicitations au nom du CA aux personnes nommées.

CA-05-05. AJOUTS AU REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS

Sur proposition de M. Marcel Dubois, appuyée par M. Michel Larrivée, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

La création du CIUSSS MCQ a entraîné la nécessité de faire une mise à jour du registre des signataires autorisés dans chaque établissement fusionné au sein du nouvel établissement. Conséquemment, à la séance du CA du 1^{er} décembre dernier, des personnes ont été identifiées (résolution CA-2015-104) dans tous les établissements fusionnés à titre de signataires désignées pour les dossiers suivants :

- demandes de paiement des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- gardes en établissement;
- ordonnances de traitement.

Pour faire suite aux récentes nominations, des ajouts sont à effectuer au registre des signataires autorisés.

Suite à la présentation de D^r Christian Vinette, les membres du conseil d'administration sont invités à poser leurs questions ou, le cas échéant, à soumettre des modifications en vue de la prise de décision :

- Est-ce qu'une seule signature est requise par document? Oui, règle générale, une seule suffit.
- Doit-on retirer le nom de l'adjoint au chef de département de médecine spécialisée de la liste des signataires autorisés? Non, puisqu'il devra éventuellement être autorisé à signer, il y a donc lieu de laisser son nom sur cette liste.

Résolution CA-2016-15

Ajouts au registre des signataires autorisés

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses opérations, la Régie de l'assurance maladie du Québec [ci-après « RAMQ »] se doit de tenir à jour un registre des signataires autorisés pour chaque établissement;

CONSIDÉRANT la résolution CA-2016-12 par laquelle le conseil d'administration du CIUSSS MCQ a nommé, le 2 février 2016, D^{re} Rafika Dahmane, D^r Thierry Dambry et D^r Benoit Gervais à titre de directeurs adjoints des services professionnels;

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction du coordonnateur médical de l'installation de La Tuque, D^r Lionel Jospitre le 4 janvier 2016;

CONSIDÉRANT la nomination, en date de ce jour par le conseil d'administration du CIUSSS MCQ, de D^r François Chabot à titre de chef du département d'anesthésiologie, D^r Christian Carrier à titre de chef du département de biologie médicale, D^r Étienne Bureau à titre de chef du département de chirurgie, D^r Olivier Roy à titre de chef du département de médecine d'urgence, D^{re} Mélanie Noël à titre de chef du département de pédiatrie, D^{re} Nicole Charest à titre de chef du département d'obstétrique-gynécologie, D^{re} Marie-Claude Parent à titre de chef du département de psychiatrie, D^r Carl-Éric Gagné à titre de chef du département de médecine spécialisée;

CONSIDÉRANT qu'il est attendu que soit nommé D^r Daniel Carrier à titre d'adjoint au chef du département de médecine spécialisée;

CONSIDÉRANT les responsabilités des directeurs adjoints des services professionnels quant à la signature des demandes de paiement des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes qui rendent des services au sein des installations de l'établissement;

CONSIDÉRANT les responsabilités des directeurs adjoints des services professionnels quant à la signature des gardes en établissement et les ordonnances de traitement pour toutes les installations du CIUSSS MCQ;

CONSIDÉRANT les responsabilités du coordonnateur médical de l'installation de La Tuque quant à la signature des demandes de paiement des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes qui rendent des services dans l'installation de La Tuque;

CONSIDÉRANT les responsabilités du coordonnateur médical de l'installation de La Tuque quant à la signature des gardes en établissement et les ordonnances de traitement pour l'installation de La Tuque;

CONSIDÉRANT les responsabilités des chefs de département et de l'adjoint au chef du département de médecine spécialisée quant à la signature des demandes de paiement des médecins omnipraticiens et/ou des médecins spécialistes qui rendent des services dans leurs départements respectifs;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. d'ajouter les directeurs adjoints des services professionnels, identifiés dans le tableau ci-joint, à titre de signataires autorisés pour les demandes de paiement RAMQ des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes, et ce, pour toutes les installations du CIUSSS MCQ;
2. d'ajouter les directeurs adjoints des services professionnels, identifiés dans le tableau ci-joint, à titre de signataires autorisés pour les gardes en établissement et les ordonnances de traitement, et ce, pour toutes les installations du CIUSSS MCQ;
3. d'ajouter le coordonnateur médical de l'installation de La Tuque, identifié dans le tableau ci-joint, à titre de signataire autorisé pour les demandes de paiement RAMQ des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes, et ce, pour l'installation de La Tuque;
4. d'ajouter le coordonnateur médical de l'installation de La Tuque, identifié dans le tableau ci-joint, à titre de signataire autorisé pour les gardes en établissement et les ordonnances de traitement, et ce, pour l'installation de La Tuque;
5. d'ajouter les chefs de département et l'adjoint au chef du département de médecine spécialisée, identifiés dans le tableau ci-joint, à titre de signataires autorisés pour les demandes de paiement RAMQ des médecins omnipraticiens et/ou des médecins spécialistes, et ce, pour leurs départements respectifs;
6. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

AJOUTS AU REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS

DOSSIERS RAMQ

| INSTALLATIONS (établissements fusionnés) | DOSSIERS RAMQ |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| | Directeurs adjoints des services professionnels |
| Arthabaska-et-de-l'Érable | D ^r Thierry Dambry |
| Bécancour-Nicolet-Yamaska | D ^r Benoit Gervais |
| Énergie | D ^{re} Rafika Dahmane |
| | Chefs de département (et adjoint médecine spécialisée) |
| | Consentement limité à leur discipline |
| Drummondville | D ^r François Chabot |
| Haut-Saint-Maurice | D ^r Christian Carrier |
| Maskinongé | D ^r Étienne Bureau |
| Trois-Rivières | D ^r Olivier Roy |
| Vallée-de-la-Batiscan | D ^{re} Mélanie Noël |
| | D ^{re} Nicole Charest |
| | D ^{re} Marie-Claude Parent |
| | D ^r Carl-Éric Gagné |
| | D ^r Daniel Carrier |
| Haut-Saint-Maurice | Coordonnateur médical de l'installation de La Tuque |
| | D ^r Lionel Jospitre |

GARDES EN ÉTABLISSEMENT ET ORDONNANCES DE TRAITEMENT

| INSTALLATIONS (établissements fusionnés) | GARDES EN ÉTABLISSEMENT ET ORDONNANCES DE TRAITEMENT |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| | Directeurs adjoints des services professionnels |
| Arthabaska-et-de-l'Érable | D ^r Thierry Dambry |
| Bécancour-Nicolet-Yamaska | D ^r Benoit Gervais |
| Énergie | D ^{re} Rafika Dahmane |
| Drummondville | |
| Haut-Saint-Maurice | |
| Maskinongé | |
| Trois-Rivières | |
| Vallée-de-la-Batiscan | |
| Haut-Saint-Maurice | Coordonnateur médical de l'installation La Tuque |
| | D ^r Lionel Jospitre |

CA-05-06. RECTIFICATION À LA RÉOLUTION CA-2015-65

Sur proposition de M. Olivier Tardif, appuyée par M. André Poirier, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

Cette liste a été produite dans le cadre d'une mise à jour des données inscrites au système d'information sur les plans régionaux d'effectifs médicaux le 31 juillet 2015. Or, une erreur s'y était glissée : le nom de la D^{re} Stéphanie Madore n'aurait pas dû s'y retrouver puisqu'elle n'avait donné aucun avis de départ. Il est à noter que cette erreur n'a pas eu d'impact pour D^{re} Madore, membre associée dont la pratique au sein du CIUSSS MCQ se limite à effectuer ponctuellement des gardes à l'urgence de l'Hôpital Sainte-Croix (aucune garde effectuée depuis cette date). Par contre, il y a lieu de rectifier l'information communiquée au MSSS.

Suite à la présentation de M. Gaétan Lamy, président-directeur général adjoint, les membres du conseil d'administration sont invités à poser leurs questions ou, le cas échéant, à soumettre des modifications en vue de la prise de décision : aucune question ou modification n'est adressée.

Résolution CA-2016-16

Rectification à la résolution CA-2015-65

CONSIDÉRANT l'article 254 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) indiquant que le médecin qui décide de cesser d'exercer sa profession dans un centre doit donner au conseil d'administration un préavis d'au moins 60 jours;

CONSIDÉRANT le point 1 de la résolution CA-2015-65 par laquelle le conseil d'administration a entériné les départs des médecins figurant à la liste produite le 31 juillet 2015 à la suite de la mise à jour des données inscrites au système d'information sur les plans régionaux d'effectifs médicaux;

CONSIDÉRANT que, par erreur, D^{re} Stéphanie Madore, membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), figurait sur cette liste bien qu'elle n'avait pas donné avis de son départ;

CONSIDÉRANT la nécessité de rectifier la résolution CA-2015-65 en retirant le nom de la D^{re} Stéphanie Madore;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de rectifier le point 1 de la résolution CA-2015-65 en retirant D^{re} Stéphanie Madore de la liste des médecins dont le conseil d'administration a, par cette résolution, pris acte de leurs départs;
2. d'informer le MSSS de cette rectification.

CA-05-07. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, sur proposition de M. Pierre Belhumeur, appuyée par M. Michel Dostie, la séance est levée à 12 h 37.

LE VICE-PRÉSIDENT,

POUR LE SECRÉTAIRE,

Original signé par

M. Marc Descôteaux

Original signé par

M. Gaétan Lamy
Président-directeur général adjoint